



Reconnaissance internationale pour le Protocole Déchets EpE «Built on the GHG Protocol»

Le Protocole Déchets élaboré par les membres d'EpE vient d'être officiellement reconnu comme supplément sectoriel au GHG Protocol. Il a reçu la validation du World Resource Institute (WRI), qui reconnaît au niveau international la qualité du travail réalisé par les membres d'EpE et leurs partenaires. Celle-ci se traduit par l'obtention du label «Built on the GHG Protocol».

Le Protocole Déchets permet la quantification des émissions de gaz à effet de serre (GES) des activités de gestion de déchets. Il a été conçu comme un guide pour les organismes et les entreprises du secteur des déchets, mais aussi pour les collectivités et les entreprises dont la gestion des déchets est internalisée.

Le Protocole Déchets définit des lignes directrices sectorielles homogènes pour la quantification, le reporting et la vérification de leurs émissions de gaz à effet de serre (GES). Cette nouvelle version permet d'identifier et d'isoler les émissions de carbone biogénique.

Le protocole – par sa qualification de supplément sectoriel au GHG Protocol – est une base méthodologique reconnue en réponse aux exigences de l'article 75 de la loi Grenelle en matière de reporting obligatoire du Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) des entreprises au-delà de certains seuils.

Trois sociétés, Veolia Propreté (groupe Veolia Environnement), Suez Environnement et Sécché Environnement, membres d'EpE, ont initié un groupe de travail dédié à la rédaction de ce protocole, l'enrichissant au fil du temps de leur expérience et de celle des autres utilisateurs. Cette version du protocole est la cinquième et intègre les retours reçus d'associations professionnelles du secteur, et d'autres parties prenantes françaises et internationales.

Le guide et son tableau sont gratuits et maintenant téléchargeables à partir des sites d'EpE (<http://ow.ly/uA1PI>) et du GHG Protocol (<http://ow.ly/uxzAT>).

Toutes les publications sont consultables et téléchargeables sur le site www.epe-asso.org ou sur simple demande auprès d'EpE.

Contact EpE : Annabelle Prin-Cojan
Responsable du pôle Environnement
50 rue de la Chaussée d'Antin 75009 Paris
Tél : 01 49 70 98 50



Relations Presse :
Agence C-Comme Vous
vanessa@c-commevous.com
01 45 31 20 83 / 06 18 89 11 10

À propos d'EpE

Entreprises pour l'Environnement (EpE) rassemble une quarantaine de grandes entreprises qui partagent la vision de l'environnement comme source de progrès et d'opportunités et travaillent ensemble à mieux le prendre en compte dans leurs stratégies et leur gestion. EpE est le partenaire français du World Business Council for Sustainable Development (WBCSD).

Membres d'EpE :

Air France • Air Liquide • Airbus Group • ArcelorMittal • AXA • BASF France • Bayer France • BeCitizen • BNP Paribas • Caisse des Dépôts • Ciments Calcia • Crédit Agricole/Amundi • Économie d'Énergie • EDF • ERM France • Etam • GDF Suez • Kering • Lafarge • La Poste • Marsh • Michelin • Mobivia • Primagaz • PSA • Renault • Rexel • RTE France • Saint-Gobain • Sanofi • Schneider Electric • Sécché Environnement • Sequana • SNCF • Société Générale • Solvay S.A. • Suez Environnement • Thales • Total • Vallourec • Veolia Environnement • Vesuvius • Vinci.